

Blagnac, le 8 décembre 2020

COVID-19

L'aéroport de Toulouse-Blagnac met en place un centre de tests antigéniques

À partir du jeudi 10 décembre, l'aéroport de Toulouse-Blagnac offrira à ses passagers la possibilité de réaliser un test antigénique avant l'embarquement. Le résultat, communiqué sous 30 minutes, simplifie les formalités de voyage pour le passager.



Le jeudi 10 décembre, ATB ouvre dans l'aérogare un centre de tests antigéniques accessible à tous les passagers au départ de Toulouse. Situé au rez-de-chaussée du Hall C, à proximité immédiate de l'Accueil Information, le centre sera ouvert de 10h00 à 18h00, 7 jours sur 7.

« Ce centre de tests dans notre aéroport complète le dispositif sanitaire déjà déployé, explique Philippe Crébassa, président du directoire d'Aéroport Toulouse-Blagnac. En proposant ces tests, nous participons activement à la lutte contre la propagation du virus et nous facilitons le voyage de nos passagers. Ce nouveau service est un pas de plus vers les corridors sanitaires qui permettront à chacun de se déplacer en toute sérénité. »

1/2

CONTACT PRESSE

Marc Dupeyron

Tél. +33 (0)5 61 42 44 42 / +33 (0)6 37 72 30 68

m.dupeyron@toulouse.aeroport.fr

ESPACE PRESSE

www.toulouse.aeroport.fr

Suivez-nous sur



Ce nouveau service est élaboré en partenariat avec les sociétés A Medical Connect (réalisation des tests) et Pastel Health (plateforme de réservation sur internet Aerohealth.ai)¹. Il renforce le dispositif mis en place par la Préfecture sur le circuit Arrivées, pour les passagers en provenance des pays classés rouge par le gouvernement français. L'ouverture de ce centre de tests a été rendue possible grâce à la coordination entre l'aéroport de Toulouse-Blagnac, la Préfecture d'Occitanie, le Service Départemental d'Incendie et de Secours et l'Agence Régionale de Santé.

Quelle est la procédure pour réaliser le test antigénique ?

1. Le passager prend rendez-vous en ligne sur www.toulouse.aeroport.fr (à partir du 8 décembre). Il renseigne les informations demandées (plage horaire, n° de billet d'avion, etc.) puis reçoit une confirmation par email et SMS. Un RDV est valable pour 1 à 3 personnes, afin de faciliter l'accès aux familles ou à ceux qui voyagent en groupe*.
2. Le jour du rendez-vous, il se rend au centre de test du Hall C ([Voir le plan](#)), muni de sa carte d'embarquement ou son billet d'avion, en prévoyant un délai de 30 minutes pour réaliser l'ensemble des démarches.
3. Après vérification de son identité et de son inscription, l'équipe médicale procède au prélèvement nasopharyngé, identique à celui du test PCR**. Le test antigénique est pris en charge par l'Assurance Maladie sur présentation de la carte Vitale (remboursement à 100%). En l'absence de carte Vitale, une feuille de soins sera délivrée au passager.***
4. 30 minutes plus tard, le passager reçoit le résultat du test selon sa préférence (email, SMS ou directement au comptoir).
 - Résultat négatif : il reçoit une attestation à présenter lors de l'embarquement ;
 - Résultat positif : il lui sera demandé de reporter son voyage et de prendre contact avec son médecin traitant.

** Pour être valide, le test doit être réalisé au plus tôt 3 jours avant le vol. Le test étant valable 72 heures, nous vous conseillons d'anticiper votre RDV avant le jour de votre départ, pour réaliser le test dans les meilleures conditions.*

*** Également réalisables sur place pour les pays qui l'imposent, les tests PCR sont envoyés à un laboratoire extérieur pour analyse (résultat sous 24 à 48 heures). Avant le départ, vérifiez les conditions d'entrée du pays dans lequel vous comptez vous rendre sur le site [France Diplomatie](http://France.Diplomatie) ou auprès de l'ambassade du pays concerné.*

**** Les voyageurs étrangers devront acquitter le règlement du test (46 €, tarif standard) et pourront demander une facture pour la prise en charge dans leur pays d'origine.*

1 - AEROHEALTH.ai est une marque de la société toulousaine PASTEL HEALTH, startup développant des solutions innovantes pour le monde du voyage aérien. Cette société est reconnue comme une entreprise innovante en France travaillant dans le domaine de l'intelligence artificielle. Avec ce deuxième centre de dépistage à son actif après celui de Paris-CDG, la startup va proposer aux passagers, début 2021, des technologies renforçant le bien-être du passager au travers d'applications mobiles.

2/2

CONTACT PRESSE

Marc Dupeyron
Tél. +33 (0)5 61 42 44 42 / +33 (0)6 37 72 30 68
m.dupeyron@toulouse.aeroport.fr

ESPACE PRESSE
www.toulouse.aeroport.fr

Suivez-nous sur

